

Territoire : HAUTE-VIENNE

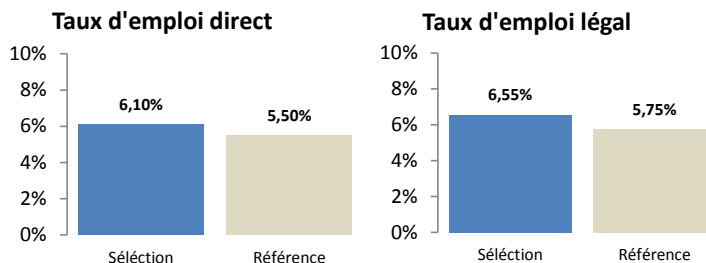
Fonction publique hospitalière (Ensemble des établissements)

comparées à : Fonction publique hospitalière en NOUVELLE-AQUITAINE- ensemble des établissements

1 - Mise en œuvre de l'Obligation d'Emploi - Collecte 2015

Cette sélection concerne 27 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées et un effectif total de 10 584 salariés, ce qui représente 10,3% des établissements et 11,0% de la population de référence.

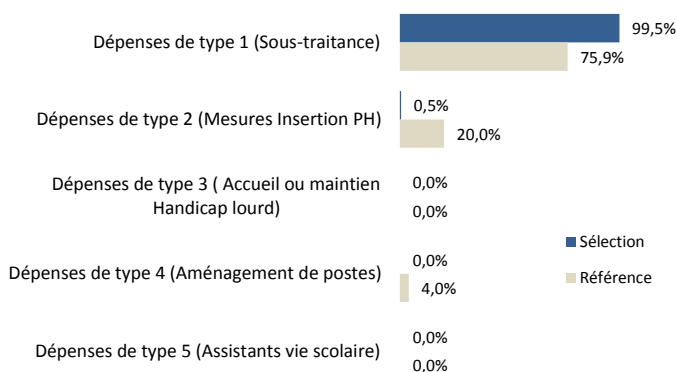
On compte 646 bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans l'effectif total rémunéré, ce qui représente un taux d'emploi direct de 6,1%. Avec les dépenses déductibles (actions spécifiques en faveur des personnes handicapées), le taux d'emploi légal est 6,55%



463800,0% des établissements n'emploient pas de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, soit un écart de pourcentage de 4638790 points par rapport aux établissements de référence. 17/27 des établissements atteignent ou dépassent le taux d'emploi légal de 6 % et 13/27 atteignent ce taux par le nombre d'emplois directs

Autres indicateurs	Sélection	Référence
Etablissements n'employant aucun bénéficiaire de l'obligation d'emploi	1/27	9,9%
Etablissements atteignant un taux d'emploi légal de 6%	17/27	34,0%
Etablissements ayant un taux d'emploi direct égal ou supérieur à 6%	13/27	27,1%

Répartitions des dépenses produisant des unités déductibles



Chiffres clés

- Nombre ETR : 10 584
- Nombre de bénéficiaires : 646
- Taux d'emploi direct : 6,10%
- Nombre Equivalents bénéficiaires : 48
- Taux d'emploi légal : 6,55%
- Unités manquantes : 6
- Contribution à régler : 24 147 €

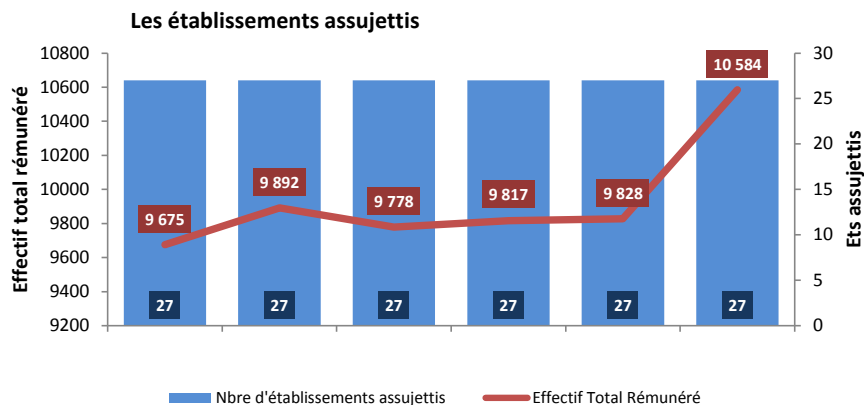
La contribution moyenne des établissements n'atteignant pas le taux légal de 6 % correspond à 4 024 €. Elle est 5,4 fois plus faible que la contribution moyenne de la population de référence (21 702 €).

Indicateurs par sous-familles d'établissements	Nbre d'Ets	Taux Emploi direct	Taux Emploi Légal	Ets sans BOE	T.E.L. ≥ 6%	T.E.D. ≥ 6%	Contrib. Moyenne
Hôpitaux-Centre Hospitalier régional(dont CHU)	1						
Hôpitaux-Centre Hospitalier général	1						
Hôpitaux-Hôpital local	3						
Hôpitaux-Centre Hospitalier spécialisé	1						
Etablissement d'hébergement pour personnes âgées	15	6,12%	7,05%	1/15	9/15	7/15	3 258 €
Autres établissements de soins	5	5,07%	5,91%	0/5	2/5	2/5	2 845 €
Hôpitaux-Autres	1						
Ensemble des établissements	27	6,10%	6,55%	1/27	17/27	13/27	4 024 €

2 - Evolutions

La Collecte 2015 a concerné 27 établissements assujettis à l'obligation d'emploi, soit le même nombre d'établissements qu'en 2014 et, en emplois salariés, un volume de 10 584 personnes. Sur cinq ans, le nombre de salariés de ces établissements a varié de 9,4%, ce qui représente une moyenne annuelle de 1,8%.

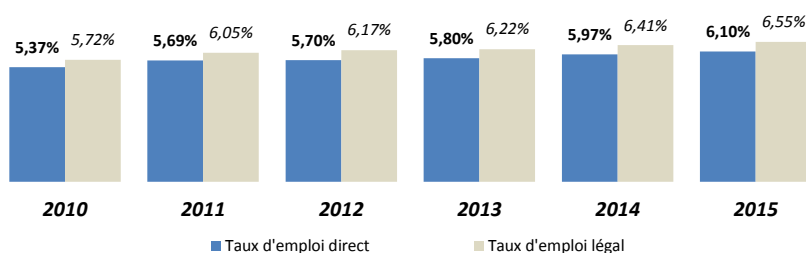
Par rapport à 2014, l'évolution du nombre de salariés est + 7,7%.



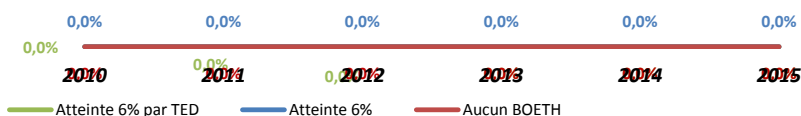
Le taux d'emploi direct a progressé de 0,01 point sur 5 ans, ce qui représente une évolution moyenne de 0,00 point par an. Sur la dernière années, l'évolution du taux d'emploi direct est + 0,00 point.

Le taux d'emploi légal a quant à lui progressé de 0,83 point sur 5 ans, ce qui représente une évolution moyenne de 0,17 point par an. Sur la dernière années, l'évolution du taux d'emploi légal est + 0,15 point.

Evolution des taux d'emploi sur cinq ans



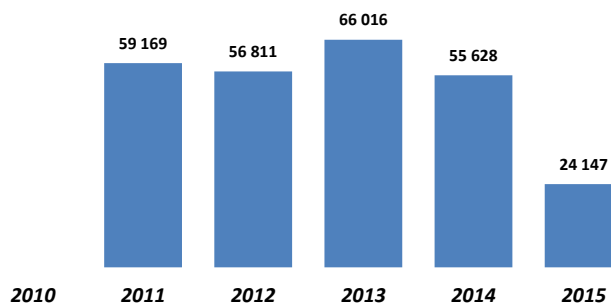
Evolution des autres indicateurs



Depuis 2011, le montant de la contribution des établissements employeurs a diminué de 59,2%, ce qui représente une évolution annuelle moyenne de - 20,1%.

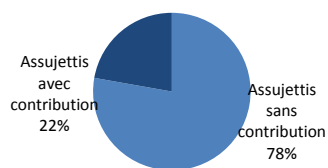
Entre 2014 et 2015, l'évolution du montant de la contribution est de -56,6%.

Evolution des contributions



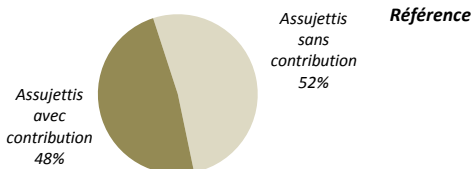
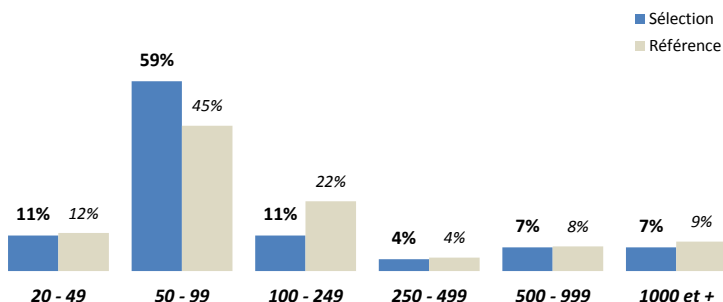
3 - Etablissements et bénéficiaires de l'Obligation d'emploi

Les établissements assujettis : 27



Sélection

Répartition des établissements par effectifs (ETR)



Référence

646 Bénéficiaires de l'Obligation d'emploi de personnes handicapées pour un total de 10 584 emplois salariés.

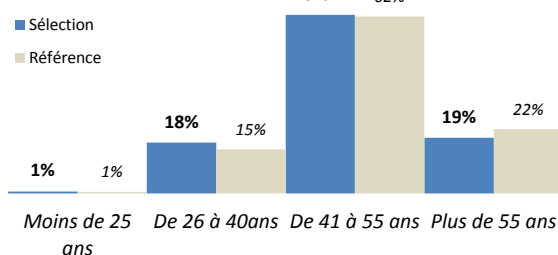


FEMMES
81% (78%)

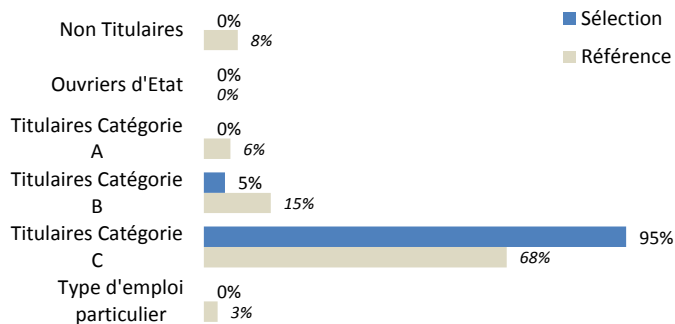


HOMMES
19% (22%)

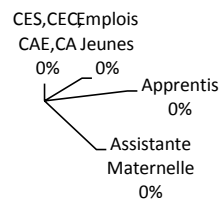
Âges



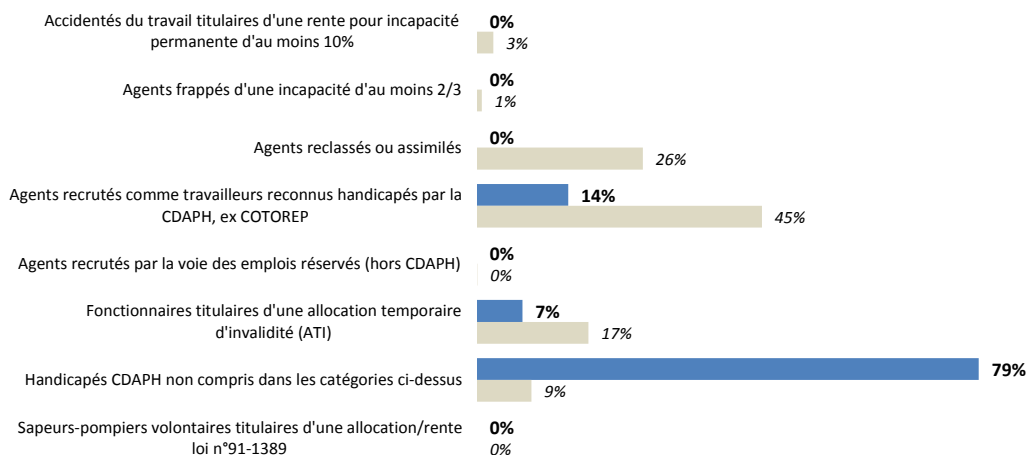
Les catégories d'emploi



Les emplois particuliers



Type de bénéficiaires de l'obligation



0 emplois

Mode de recrutement

